



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des  
soumissions – TPSGC  
11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

**Proposal To: National Defence Canada**  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à: Défense nationale Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

<b>Title/Titre</b> KITS DE PIÈCES DE RECHANGE ET D'ACCESSOIRES MRZR		<b>Solicitation No – N° de l'invitation</b> W8476-175642/A	
<b>Date of Solicitation – Date de l'invitation</b> 2017-08-25			
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b>  Marc Alain			
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>  819-939-7511		<b>Email – Courriel</b>  Marc.alain3@forces.gc.ca	
<b>Destination</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes			

**Instructions:**  
Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

**Instructions:**  
Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>  At – à : 14 :00 HRS (EDT)  On - le : 2017-10-04
--

Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	3
<b>PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	4
2.4 LOIS APPLICABLES .....	5
<b>PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....</b>	<b>6</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	6
3.2 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	7
<b>PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>8</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	8
<b>PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>9</b>
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT .....	9
<b>PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>10</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	10
6.2 BESOIN .....	10
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	10
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 PAIEMENT .....	12
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	12
6.8 ATTESTATIONS .....	12
6.9 CLAUSES DU GUIDE DES CUA.....	13
6.10 LOIS APPLICABLES .....	13
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	13
6.12 PRÉPARATION EN VUE DE LA LIVRAISON .....	14
6.13 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION- LIVRAISON À DESTINATION.....	14
6.14 LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT .....	14
6.15 CONDITION DU MATERIEL .....	14
<b>ANNEXE "A" - PRIX.....</b>	<b>15</b>
APPENDIX 1 TO ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 1.....	19
APPENDIX 2 TO ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 2.....	24
APPENDIX 3 TO ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 3.....	25
APPENDIX 4 TO ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 4.....	26
<b>ANNEXE B DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS .....</b>	<b>31</b>

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Cette demande de soumission ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2 Besoin**

Le Canada cherche des propositions afin de se procurer des kits de pièces de rechange et d'accessoires pour les véhicules MRZR conformément aux exigences énoncées à l'annexe A (prix):

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de :

- l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP OMC)
- l'Accord de libre échange nord américain (ALENA),
- l'Accord de libre échange Canada Colombie
- l'Accord de libre échange entre le Canada et le Pérou (ALECP),
- l'Accord de libre échange Canada Panama (ALECP),
- l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 2017-04-27 Instructions uniformisées – biens et services – Besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi à l'invitation à soumissionner et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée dans sa totalité.
- b) Le paragraphe 5.4 est modifié comme suit :  
  
Supprimer : 60 jours  
Insérer : 90 jours
- c) La section 20, Autres renseignements, est supprimée en entier.

#### 2.1.1 Clause applicable du guide des CCUA

SACC ID	Clause Name	Effective Date
A9130T	Programme des marchandises contrôlées - soumission	2014-11-27
B3000T	Produits équivalents	2006-06-16
B3010T	Produits de remplacement - échantillons (Ministère de la Défense nationale)	2010-01-11

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention "exclusif" vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention "exclusif" feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique - 1 copie papier .
- Section II : Soumission financière - 1 copie papier et 1 copie électronique sur CD ou DVD (en format PDF consultable).
- Section III : Attestations (1 copie papier).
- Section IV : Renseignements supplémentaires - 1 copie papier.

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- b) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux et toutes les preuves de conformité.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement dans la Partie 6 et l'Annexe A. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

#### 3.2 Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants:

##### 3.2.1 Meilleur délai de livraison

Articles ferme (5 kits): Les articles CLIN 001 a CLIN 005 d'annexe A doivent être livrés dans les 90 jours civils suivant la date d'entrée en vigueur du contrat. Le meilleur délai de livraison du soumissionnaire est: \_\_\_\_\_ (insérer la date).

Articles optionelle (5 kits): Les articles OLIN 001 a OLIN 005 d'annexe A doivent être livrés dans les 90 jours civils suivant la date d'entrée en vigueur du contrat. Le meilleur délai de livraison du soumissionnaire est: \_\_\_\_\_ (insérer la date).

##### 3.2.2 Période de la garantie prolongée

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la garantie courante du fabricant pour l'équipement et ses composants qui dépasse la période de garantie minimale de douze (12) mois. Les garanties courantes additionnelles du fabricant tirées des composants/sous-ensemble du fabricant d'équipement original feront parties du contrat proposé.

##### 3.2.3 Représentants du fournisseur

Le soumissionnaire doit fournir Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

	Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom:		
No. de téléphone:		
No de télécopieur:		
Courriel:		

##### 3.2.4 Paiement électronique de factures

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe C Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés. Si l'annexe C Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté. L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Critères d'évaluation technique obligatoire**

##### **4.1.1.1 Produits de remplacement et/ou solutions de rechange**

Les soumissionnaires qui proposent des produits de remplacement et/ou des solutions de rechange doivent fournir avec leur soumission, toute l'information requise conformément à la Partie 3, section 2 - Produits de remplacement et solutions de rechange pour que l'on tienne compte de leur soumission.

#### **4.1.2 Critères d'évaluation financiers obligatoires**

##### **4.1.2.1 Prix**

Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, toutes les informations financières requises dans la demande de soumissions et à l'Annexe A - Prix pour l'article 001.

##### **4.1.2.2 Monnaie d'évaluation**

Les prix de la soumission doivent être en dollars canadiens, rendus droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, pour la livraison de la quantité ferme pour l'article 001. Les droits de douane et la taxe d'accise du Canada sont inclus s'il y a lieu, et les taxes applicables sont en sus.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires techniques et financiers pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas pour chaque configuration du kit sera recommandée pour l'attribution d'un contrat. Ainsi, plus d'un (1) contrat peut être attribué.



## PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.1.1 Product conformance

Le soumissionnaire certifie que tous les véhicules/équipements proposés sont conformes, et continueront de se conformer pendant toute la période du contrat, à toutes les spécifications techniques de la description d'achat.

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

\_\_\_\_\_  
Date

Cette certification ne soustrait pas la soumission à son obligation de satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires détaillés dans la partie 4.

#### 5.1.2 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

Le Soumissionnaire doit fournir quantité 10 – des kits de pièces de rechange et d'accessoires pour les véhicules MRZR les articles auxiliaires tels que décrit à l'Annexe "A" - Prix et conformément à Annexe "B" - Description d'achat - Remorque de poste de commandement et de rangement.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

**2010A** Conditions générales - biens (complexité moyenne) 2016-04-04 s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes a. Modification de la définition de ministre:

"Canada", "Couronne", "État" "Sa Majesté" et "gouvernement" signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Livraison des kits

Les quantités fermes spécifiées à l'Annexe A – Prix doivent être livrées le ou avant le \_\_\_\_\_.  
(date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat)

#### 6.4.2 Options

Les options peuvent être exercées dans les douze (12) mois après l'octroi du contrat.

#### 6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe A - Prix du contrat.

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante (AC)

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Marc Alain  
Titre: DLP 5-3-4  
Organization: Department of National Defence

Address: National Defence Headquarters  
MGen. George R. Pearkes Building  
101 Colonel By Drive,  
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Téléphone: (819) 939-7511  
Courriel: Marc.alain3@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable Technique

Le Responsable Technique pour le contrat est (*Insérer par CA*):

Nom:  
Titre:  
Organization:  
Address:  
Téléphone:  
Courriel:

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer: (*Insérer par CA*)

	Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom:		
No. de téléphone:		
No de télécopieur:		
Courriel:		

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé les prix fermes spécifiés dans l'Annexe "A" - Prix et selon ce qui suit:

### **6.6.2 Limitation des dépenses**

Clause du Guide des CCUA C6000C Limite de prix 2011-05-16

### **6.6.3 Moyen de Paiement**

Clause du Guide des CCUA H1001C Paiement multiples 2008-05-12

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales en plus d'indiquer le # W8476-175617. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture sont complétés. Les fournisseurs sont priés de fournir les factures en format électronique sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.

Chaque facture doit être appuyée par une copie du document de sortie, un certificat d'inspection et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;

Les factures doivent être distribuées comme suit:

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Major-général George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By  
Ottawa ON  
Canada  
K1A 0K2

À l'attention de: DOT \_\_\_\_\_

## **6.8 Attestations**

### **6.8.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

## 6.9 Clauses du Guide des CCUA

Les clauses suivantes s'appliquent au contrat :

CCUA ID	Titre	Date d'effet
A9006C	Contrat de défense	2012-07-16
A9131C	Programme des marchandises contrôlées - contrat	2014-11-27
B4042C	Identification Markings	2008-05-12
B7500C	Excess Goods	2006-06-16
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité - entrepreneurs établis au Canada	2014-11-27
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	2010-08-16
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurance – aucune exigence particulière	2016-01-28

## 6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A Conditions générales - biens (complexité moyenne) 2016-04-04;
- (a) Annexe A – Prix;
- (b) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : "clarifiée le \_\_\_\_\_" ou "modifiée le \_\_\_\_\_" et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

## **6.12 Préparation en vue de la livraison**

### **6.12.1 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000**

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant. L'entrepreneur doit emballer les articles jusqu'à un maximum de 100 unités par paquet.

### **6.12.2 Durée de conservation**

L'entrepreneur doit s'assurer qu'il reste pour tous les articles 75 p. 100 de la durée de conservation autorisée selon la norme *CFTO D-05-001-001/SF-000h* à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.

## **6.13 Instructions d'expédition- livraison à destination**

- (a) L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP à destination - rendu droits acquittés aux destinations (tel qu'indiqué à l'Annexe "A" - Prix) À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.
- (b) L'entrepreneur doit livrer les biens sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec les personnes désignées à l'Annexe "A"- Prix. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

## **6.14 Livraison et déchargement**

Les camions de livraison doivent être munis d'un dispositif permettant d'effectuer le déchargement dans les endroits dépourvus d'installation de déchargement hydraulique, fixe ou autre.

## **6.15 Condition du matériel**

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

**ANNEXE "A" - PRIX**

Item / Articles	Description / Description	Unit of Issue / Unité de distribution	Qty / Qté	Destination Address/ Adresse de la destination	Invoice Address/ Adresse de facturation	Quality Assurance Code/ Code d'assurance de la qualité	Controlled Goods/ Marchandises contrôlées	FIRM UNIT PRICE: Taxes extra PRIX UNITAIRE FERME: Taxes en sus	TOTAL PRICE: Taxes Included // PRIX COMPRIS: Taxes inclus
CLIN 001	<b>Kit Configuration # 1</b> MRZR Spare Parts Kit / Ensemble en pièces de rechange pour le MRZR (Per Appendix 1)	CH	1	BFC EDMONTON CMTT, BLLDG C8 107 Street 137 avenue Edmonton, Alberta T5J 4J5	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
CLIN 002	<b>Kit Configuration # 1</b> MRZR Spare Parts Kit / Ensemble en pièces de rechange pour le MRZR (Per Appendix 1)	CH	1	CBF Valcartier Bat. 188 Courcelette, Québec G0A 4Z0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
CLIN 003	<b>Kit Configuration # 2</b> MRZR Vehicle Accessories Kit/ Ensemble accessries du véhicule pour le MRZR (Per Appendix 2)	CH	1	CFB EDMONTON CMTT, BLLDG C8 107 Street 137 avenue Edmonton, Alberta T5J 4J5	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		

Item / Articles	Description / Description	Unit of Issue / Unite de distribution	Qty / Qté	Destination Address/ Adresse de la destination	Invoice Address/ Adresse de facturation	Quality Assurance Code/ Code d'assurance de la qualité	Controlled Goods/ Marchandises contrôlées	FIRM UNIT PRICE: Taxes extra PRIX UNITAIRE FERME: Taxes en sus	TOTAL PRICE: Taxes Included // PRIX COMPRIS: Taxes inclus
CLIN 004	<b>Kit Configuration # 2</b> MRZR Vehicle Accessories Kit/ Ensemble accessries du véhicule pour le MRZR (Per Appendix 2)	CH	1	CBF Valcartier Bat. 188 Courcelette, Québec G0A 4Z0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
CLIN 005	<b>Kit Configuration # 3</b> MRZR Weapon Accessories Kit/ Ensemble accessoires d'armes pour le MRZR (Per Appendix 3)	CH	1	CFB EDMONTON CMTT, BLLDG C8 107 Street 137 avenue Edmonton, Alberta T5J 4J5	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	YES		
								<b>SUB- TOTAL</b>	



Item / Articles	Description / Description	Unit of Issue / Unité de distribution	Qty / Qté	Destination Address/ Adresse de la destination	Invoice Address/ Adresse de facturation	Quality Assurance Code/ Code d'assurance de la qualité	Controlled Goods/ Marchandises contrôlées	FIRM UNIT PRICE: Taxes extra PRIX UNITAIRE FERME: Taxes en sus	TOTAL PRICE: Applicable taxes Included // PRIX COMPRIS: Taxes applicables inclus
OLIN 001	<b>Kit Configuration # 1</b> MRZR Spare Parts Kit / Ensemble en pièces de rechange pour le MRZR (Per Appendix 1)	CH	1	CFB Petawawa Major Equip Section 63 Colborne Rd, Chalk River, ON K0J 1J0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
OLIN 002	<b>Kit Configuration # 2</b> MRZR Vehicle Accessories Kit/ Ensemble accessries du véhicule pour le MRZR (Per Appendix 2)	CH	1	CFB Petawawa Major Equip Section 63 Colborne Rd, Chalk River, ON K0J 1J0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
OLIN 003	<b>Kit Configuration # 3</b> MRZR Weapon Accessories Kit/ Ensemble accessoires d'armes pour le MRZR (Per Appendix 3)	CH	1	CFB Petawawa Major Equip Section 63 Colborne Rd, Chalk River, ON K0J 1J0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		

Item / Articles	Description / Description	Unit of Issue / Unité de distribution	Qty / Qté	Destination Address/ Adresse de la destination	Invoice Address/ Adresse de facturation	Quality Assurance Code/ Code d'assurance de la qualité	Controlled Goods/ Marchandises contrôlées	FIRM UNIT PRICE: Taxes extra PRIX UNITAIRE FERME: Taxes en sus	TOTAL PRICE: Taxes Included // PRIX COMPRIS: Taxes inclus
OLIN 004	<b>Kit Configuration # 3</b> MRZR Weapon Accessories Kit/ Ensemble accessoires d'armes pour le MRZR (Per Appendix 3)	CH	1	CBF Valcartier Bat. 188 Courcelette, Québec G0A 4Z0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	YES		
OLIN 005	<b>Kit Configuration # 4</b> MRZR Spare Parts Kit for CFB Trenton / Ensemble en pièces de rechange pour le MRZR de Trenton/ (Per Appendix 4)	CH	1	CFB Trenton 1st Cdn Div. HRD Bldg. 358 56 Portage Drive Astra, ON, K0K 3W0	Quartier général de la Défense nationale MGen George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, Ontario K1A 0K2	C	NO		
								<b>SUB-TOTAL</b>	
								<b>TOTAL</b>	

**APPENDIX 1 to ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 1**

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>					
<b>Numero de Pieces</b>	<b>NSN</b>	<b>NCAGE</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
1240300	2930-66-161-2436	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD / Z0AT7 - POLARIS INDUSTRIES AUSTRALIA & NEW ZEALAND	Polaris	BOCHON DE RADIATEUR	1
5438877	ND		Polaris	BOUCHON D` ESSENCE	3
3040195 (3040007-o-ring)	ND		Polaris	BOUCHON D`HUILE	3
1241034	ND		Polaris	COUVERCLE DE FILTRE A AIR	3
3040324	ND		Polaris	JAUGE D`HUILE A MOTEUR	3
3040201	ND		Polaris	THERMOSTAT	2
5415771	ND		Polaris	DURITE DE RADIATEUR SUPERIEUR	1
5415772	ND		Polaris	DURITE DE RADIATEUR SUPERIEUR	1
5415770	ND		Polaris	DURITE DE RADIATEUR INFERIEUR AVANT	1
5415769	ND		Polaris	DURITE DE RADIATEUR INFERIEUR ARRIERE	1
5415762	ND		Polaris	DURITE D`ENTRER DE MOTEUR, ARRIERE	1
5415761	ND		Polaris	DURITE D`ENTRER DE MOTEUR, ARRIERE	1
5415763	ND		Polaris	DURITE DE SORTIE DE MOTEUR	1
7052373	4730-01-640-6363	1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC	Polaris	CONNECTEUR EN T	1
7061215	ND		Polaris	BARRE D` ACCOUPLEMENT GAUCHE	2
7061216	ND		Polaris	BARRE D` ACCOUPLEMENT DROITE	2
5254999	2530-01-623-1301	1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC	Polaris	DISQUE DE FREIN, AVANT	6
5254272	2530-99-982-0376	U0XYZ - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	DISQUE DE FREIN, ARRIERE	3
7061236	ND		Polaris	ROTULE	12
7710533	5325-01-641-5571	1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC / U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD / Z0AT7 - POLARIS INDUSTRIES AUSTRALIA & NEW ZEALAND	Polaris	Anneau de retenu, ROTULE	12

PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE					
Numero de Pieces	NSN	NCAGE	OEM	Description	Qty
<b>RÉPARATION ESSIEU DEMI-ARBRE</b>					
1333263	ND		Polaris	DEMI-ARBRE-ASM, AVANT	16
2203442	2520-99-841-5462	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE, INTERNE AVANT	2
2203442	2520-99-841-5462	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE, EXTERNE AVANT	2
3235778	ND		Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE ARRIERE INTERNE	2
3235776	ND		Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE ARRIERE EXTERNE	2
1333641	ND		Polaris	DEMI-ARBRE-ASM, ARRIÈRE	16
<b>RÉPARATION SYSTÈME DE PROPULSION</b>					
1333194	ND		Polaris	ARBRE DE PROPULSION AVANT	1
1333559 (Inclue Porte Fusée)	ND		Polaris	ABRE DE PROPULSION ARRIERE	1
1333722	ND		Polaris	BOITE D'ENGRENAGE – ASM AVANT	1
<b>RÉPARATION SYSTEME DE DIRECTION</b>					
3514822	ND		Polaris	ROULEMENT A BILLE, SCELLÉ	1
7710780	ND		polaris	ANNEAU DE RETENU,	1
5139093	ND		polaris	PORTE FUSÉE GAUCHE	1
5139094	ND		polaris	PORTE FUSÉE DROIT	1
1823994	ND		polaris	BOITIER DE DIRECTION	1
<b>RÉPARATION SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>					
1241020 (ASM 1241019 inclus ventilateur et and support)	ND		Polaris	RADIATEUR	1
2413476	ND		Polaris	VENTILATEUR DE RADIATEUR	1
<b>FREINS</b>					
1911982 (sub 2204458)	2530-99-331-2159 (Sub 2530-01-645-0952)	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD (Sub 1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC)	Polaris	MAITRE CYLINDRE DE FREIN	1

PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE					
Numero de Pieces	NSN	NCAGE	OEM	Description	Qty
<b>REPARATION DE FREIN AVANT</b>					
1522541	ND		Polaris	ENSEMBLE DE MOYEU ET DISQUE AVANT	2
<b>ÉTRIER AVANT</b>					
1912261	ND		Polaris	Avant Gauche	2
1912262	ND		Polaris	Avant Droit	2
<b>CONDUITE FLÉXIBLE DE FREIN</b>					
1912259	ND		Polaris	Avant gauche	1
1912260	ND		Polaris	Avant Droit	1
<b>RÉPARATION DE FREIN ARRIERE</b>					
1522617	ND		Polaris	ENSEMBLE DE MOYEU ET DISQUE ARRIERE	2
<b>ÉTRIER ARRIERE</b>					
1911764 (Sub 1912374)	2530-01-652-5192 (Sub 2530-99-911-2937)	1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC (Sub U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD)	Polaris	Arrière Gauche	1
1911765 (Sub 1912375)	2530-01-652-5194 (Sub 2530-99-555-5069)	1RE78 - POLARIS INDUSTRIES INC (Sub U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD)	Polaris	Arrière Droit	1
<b>CONDUITE FLÉXIBLE DE FREIN</b>					
1912000	ND		Polaris	Arrière Gauche	1
1912061	ND		Polaris	Arrière Droit	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION AVANT</b>					
1022927-458	ND		Polaris	Supérieur gauche	3
1022928-458	ND		Polaris	Supérieur Droit	3
1022925-458	ND		Polaris	Inférieur Gauche	6
1022926-458	ND		Polaris	Inférieur Droit	6
7044514	ND		Polaris	Amortisseur Droit	1
7044512	ND		Polaris	Amortisseur Gauche	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION ARRIÈRE</b>					
1543637-458	ND		Polaris	TIGES DE RAYON INFÉRIEUR	18
1543636-458	ND		Polaris	TIGES DE RAYON SUPÉRIEUR	4
5261591-458	ND		Polaris	PLAQUE DE SUPPORT DE TIGES	2

PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE					
Numero de Pieces	NSN	NCAGE	OEM	Description DE RAYON	Qty
7044571	ND		Polaris	Amortisseur Droit	1
7044568	ND		Polaris	Amortisseur Gauche	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION ARRIÈRE</b>					
5339785	ND		Polaris	BARRE STABILISATRICE	1
1543690	ND		Polaris	LIENS, BARRE STABILISATRICE	12
1543640	ND		Polaris	BRAS DE FUITE GAUCHE	1
1543641	ND		Polaris	BRAS DE FUITE DROIT	1
5137862	3130-99-276-2106	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	PORTE FUSÉE GAUCHE	1
5137863	3130-99-841-5446	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD		PORTE FUSÉE DROIT	1
<b>RÉPARATION DE L'EMBRAYAGE</b>					
1323375	ND		Polaris	POULIE PRIMAIRE (menante)	1
3211193	ND		Polaris	COURROIE D'ENTRAÎNEMENT	16
1323374	ND		Polaris	POULIE SECONDAIRE (menée)	1
<b>Réparation Mineur de relais, fusibles et d'ignition</b>					
4015524	ND		Polaris	COMMUTATEUR DE LUMIÈRE	1
4015551	ND		Polaris	COMMUTATEUR AWD	1
4015523	ND		Polaris	COMMUTATEUR, BO	1
4016528	ND		Polaris	COMMUTATEUR, IR	1
4015522	ND		Polaris	COMMUTATEUR, TREUIL	1
4010821	2920-99-870-2853	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	COMMUTATEUR DU SYSTÈME D'ALLUMAGE	1
<b>RÉPARATION ÉLECTRIQUE</b>					
8450172	ND		Polaris	POMPE A CARBURANT	2
3040113	ND		Polaris	DÉMARREUR	1
3023106	ND		Polaris	ALTERNATEUR	1
<b>RÉPARATION ÉLECTRIQUE DE CAPTEUR - ECU</b>					
4015837	ND		Polaris	Relais Bougie de Préchauffage	1
4011283	5945-99-555-3997	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	RELAIS SERIES 303	1
4014042	ND		Polaris	Pédale d'accélérateur	1

PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE					
Numero de Pieces	NSN	NCAGE	OEM	Description Électronique	Qty
4014225	ND		Polaris	Commutateur de lumière de frein	1
4014784	ND		Polaris	Relais de la pompe d'alimentation	1
3040178	ND		Polaris	Capteur de température du liquide de refroidissement	1
7661999	ND		Polaris	Commutateur de selection d'embrayage	1
4013908	6680-99-378-7437	U0XY3 - POLARIS BRITAIN LTD	Polaris	Capteur de vitesse	1
2411719	ND		Polaris	Capteur de position du vilebrequin	1
2413095	ND		Polaris	T-MAP	1

**APPENDIX 2 to ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 2**

<u>Numéro de Pièce</u>	<u>OEM</u>	<u>Description</u>	<u>QTY</u>
2880446	Polaris	ADAPTATEUR DE LUMIÈRE POUR REMORQUE TACTIQUE	4
2882565 (DIESEL)	Polaris	ENSEMBLE DE STORAGE POUR ARMEMENT*	4
2879596	Polaris	ENSEMBLE DE SUPPORT POUR GPS	12
2879493	Polaris	1/2 PAREBRIS*	12
2881622	Polaris	ENSEMBLE DE MIRROIR DE COTÉ, MRZR	12
2879479	Polaris	MRZR/MRZR-D DIVISEUR DE PLATE-FORME CARGO *	4
2882567 (Diesel Avant 2882566 (Diesel Arrière)	Polaris	MRZR 4 AND MRZR-D4 TOIT MOLLE*	4
2879784	Polaris	SUPPORT DE RÉSERVOIR DE CARBURANT ET D'EAU	6
2880822	Polaris	FILET DE CARGO, LIT DE FILET - 32" X 43"	2
2204782	Polaris	SAC DE STOCKAGE SUPPLEMENTAIRE POUR VEHICULE	1
2881027	Polaris	MRZR CRIC ET ENSEMBLE DE SUPPORT	2



**APPENDIX 3 to ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 3**

<u>Numéro de Pièce</u>	<u>OEM</u>	<u>Description</u>	<u>QTY</u>
RZR-025	Military Systems Group	A-Pilier, Ensemble de Support de Pivot	2
RZR-051	Military Systems Group	B-Pilier, Ensemble de Support de Pivot	4
RZR-050	Military Systems Group	B-Pilier, Ensemble de Support de Pivot	4
SA10-01	Military Systems Group	SA10 Bras Oscillant	10
RZR-038	Military Systems Group	MRZR 3- Bay Ensemble de Boite de munitions (9.1 lbs)	1
RZR-041	Military Systems Group	MRZR 5-Bay Ensemble de Boite de munitions	1
RZR-001	Military Systems Group	MRZR Ensemble d'outillage Pionnier (26 lbs)	1

**APPENDIX 4 to ANNEX A: KIT CONFIGURATION # 4**

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>			
<b>Numéro de Pièce</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
1240300	Polaris	BOCHON DE RADIATEUR	1
5438877	Polaris	BOUCHON D` ESSENCE	2
3040195 (3040007-o-ring)	Polaris	BOUCHON D` HUILE	2
1241034	Polaris	COUVERCLE DE FILTRE A AIR	2
3040324	Polaris	JAUGE D` HUILE A MOTEUR	2
3040201	Polaris	THERMOSTAT	2
5415771	Polaris	DURITE DE RADIATEUR SUPERIEUR	1
5415772	Polaris	DURITE DE RADIATEUR SUPERIEUR	1
5415770	Polaris	DURITE DE RADIATEUR INFERIEUR AVANT	1
5415769	Polaris	DURITE DE RADIATEUR INFERIEUR ARRIERE	1
5415762	Polaris	DURITE D`ENTRER DE MOTEUR, ARRIERE	1
5415761	Polaris	DURITE D`ENTRER DE MOTEUR, ARRIERE	1
5415763	Polaris	DURITE DE SORTIE DE MOTEUR	1
7052373	Polaris	CONNECTEUR EN T	1
7061215	Polaris	BARRE D` ACCOUPLEMENT GAUCHE	2
7061216	Polaris	BARRE D` ACCOUPLEMENT DROITE	2
5254999	Polaris	DISQUE DE FREIN, AVANT	4
5254272	Polaris	DISQUE DE FREIN, ARRIERE	2
7061236	Polaris	ROTULE	7
7710533	Polaris	Anneau de retenu, ROTULE	7
3235500	Polaris	Joint Universel	1
2411836	Polaris	Crochet et loquet HD	1
2879187	Polaris	CORDE POUR TREUIL / CABLE AVEC CROCHET	1
<b>RÉPARATION ESSIEU DEMI-ARBRE</b>			
1333263	Polaris	DEMI-ARBRE-ASM, AVANT	9
2203442	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE, INTERNE AVANT	2
2203442	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE, EXTERNE AVANT	2

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>			
<b>Numéro de Pièce</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
3235778	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE ARRIERE INTERNE	2
3235776	Polaris	SOUFFLET DEMI-ARBRE ARRIERE EXTERNE	2
1333641	Polaris	DEMI-ARBRE-ASM, ARRIÈRE	9
<b>RÉPARATION SYSTÈME DE PROPULSION</b>			
1333194	Polaris	ARBRE DE PROPULSION AVANT	1
1333559 (Inclue Porte Fusée)	Polaris	ABRE DE PROPULSION ARRIERE	1
1333722	Polaris	BOITE D'ENGRENAGE – ASM AVANT	1
<b>REPARATIONS DU SYSTÈME DE CONDUITE</b>			
3514822	Polaris	ROULEMENT A BILLE, SCELLÉ	1
7710780	Polaris	ANNEAU DE RETENU,	1
5139093	Polaris	PORTE FUSÉE GAUCHE	1
5139094	Polaris	PORTE FUSÉE DROIT	1
1823994	Polaris	BOITIER DE DIRECTION	1
<b>RÉPARATION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>			
1241020 (ASM 1241019 inclue ventilateur et support)	Polaris	RADIATEUR	1
2413476	Polaris	VENTILATEUR DE RADIATEUR	1
<b>FREINS</b>			
1911982 (sub 2204458)	Polaris	MAITRE CYLINDRE DE FREIN	1
<b>RÉPARATION DE FREINS AVANT</b>			
1522541	Polaris	ENSEMBLE DE MOYEU ET DISQUE AVANT	2
<b>ÉTRIER AVANT</b>			
1912261	Polaris	Avant gauche	2
1912262	Polaris	Avant droit	2
<b>CONDUITE FLEXIBLE DE FREIN</b>			
1912259	Polaris	Avant gauche	1
1912260	Polaris	Avant droit	1
<b>RÉPARATION DE FREIN ARRIÈRE</b>			
1522617	Polaris	ENSEMBLE DE MOYEU ET DISQUE ARRIERE	2
<b>ÉTRIER ARRIÈRE</b>			
1911764 (Sub 1912374)	Polaris	Arrière gauche	1

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>			
<b>Numéro de Pièce</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
1911765 (Sub 1912375)	Polaris	Arrière droit	1
<b>CONDUITE FLEXIBLE DE FREIN</b>			
1912000	Polaris	Arrière gauche	1
1912061	Polaris	Arrière droit	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION AVANT</b>			
1022927-458	Polaris	Supérieur gauche	2
1022928-458	Polaris	Supérieur Droit	2
1022925-458	Polaris	Inférieur Gauche	4
1022926-458	Polaris	Inférieur Droit	4
7044514	Polaris	Amortisseur Droit	1
7044512	Polaris	Amortisseur Gauche	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION ARRIÈRE</b>			
1543637-458	Polaris	TIGES DE RAYON INFÉRIEUR	10
1543636-458	Polaris	TIGES DE RAYON SUPÉRIEUR	3
5261591-458	Polaris	PLAQUE DE SUPPORT DE TIGES DE RAYON	2
7044571	Polaris	Amortisseur Droit	1
7044568	Polaris	Amortisseur Gauche	1
<b>RÉPARATION DE SUSPENSION ARRIÈRE</b>			
5339785	Polaris	BARRE STABILISATRICE	1
1543690	Polaris	LIENS, BARRE STABILISATRICE	7
1543640	Polaris	BRAS DE FUITE GAUCHE	1
1543641	Polaris	BRAS DE FUITE DROIT	1
5137862	Polaris	PORTE FUSÉE GAUCHE	1
5137863	Polaris	PORTE FUSÉE DROIT	1
<b>REPAIR PVT</b>			
1323375	Polaris	POULIE PRIMAIRE (menante)	1
3211193	Polaris	COURROIE D'ENTRAÎNEMENT	9
1323374	Polaris	POULIE SECONDAIRE (menée)	1
<b>MINOR REPAIR ELECTRICAL RELAYS FUSES AND IGNITION</b>			
4015524	Polaris	COMMUTATEUR DE LUMIÈRE	1

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>			
<b>Numéro de Pièce</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
4015551	Polaris	COMMUTATEUR AWD	1
4015523	Polaris	COMMUTATEUR, BO	1
4016528	Polaris	COMMUTATEUR, IR	1
4015522	Polaris	COMMUTATEUR, TREUIL	1
4010821	Polaris	COMMUTATEUR DU SYSTÈME D'ALLUMAGE	1
<b>RÉPARATION ÉLECTRIQUE</b>			
8450172	Polaris	POMPE A CARBURANT	2
3040113	Polaris	DÉMARREUR	1
5415791	Polaris	COURROIE D'ALTERNATEUR	7
3023106	Polaris	ALTERNATEUR	1
<b>RÉPARATION ÉLECTRIQUE CAPTEURS / ECU</b>			
2411035	Polaris	DIODE 6 AMP	1
4011406	Polaris	DISJONCTEUR -CIRCUIT 15 AMP	1
4011372	Polaris	DISJONCTEUR - CIRCUIT 20 AMP	1
0299080	Polaris	FUSIBLE 80 AMP	1
4015837	Polaris	RELAIS BOUGIE DE PRÉCHAUFFAGE	1
4011283	Polaris	RELAIS SERIES 303	1
4014042	Polaris	Pédale d'accélérateur Électronique	1
4014225	Polaris	Commutateur de lumière de frein	1
4014784	Polaris	Relais de la pompe d'alimentation	1
3040178	Polaris	Capteur de température du liquide de refroidissement	1
7661999	Polaris	Commutateur de selection d'embrayage	1
4013908	Polaris	Capteur de vitesse	1
2411719	Polaris	Capteur de position du vilebrequin	1
2413095	Polaris	T-MAP	1
2411528	Polaris	CAPTEUR BARO	1
3040128	Polaris	CAPTEUR DE PRESSION D'HUILE	1
3280697	Polaris	PANNEAU D'AFFICHAGE	1
4015996	Polaris	ME17 ECU (Programmer)	1
3040036	Polaris	BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE	1

<b>PIÈCES DE RECHANGE / ATELIER DE MAINTENANCE et RÉPARATION EN CAMPAGNE</b>			
<b>Numéro de Pièce</b>	<b>OEM</b>	<b>Description</b>	<b>Qty</b>
4016424	Polaris	ENSEMBLE DE CABLAGE W/ 200 AMP FL	1
7082139	Polaris	Cable de Sélecteur de vitesse	1
Accessoire de pièce			
2206135	Polaris	MRZR-D LIGHT DUTY SERVICE KIT	2
7547816	Polaris	Écrous de roue	20
7519753	Polaris	Goujon de roue	20
2413787	Polaris	Ensemble de Phare, Droit	2
2413786	Polaris	Ensemble de Phare, Gauche	2
2411450	Polaris	Ensemble de Lumière Arrière	2
2206317	Polaris	Ensemble de cable pour Digital Wrench	1
2206318	Polaris	License pour Digital Wrench	1
Accessoires			
2880256	Polaris	(Med) MRZR ENSEMBLE DE SUPPORT DE LITIÈRE	2
2879618	Polaris	(Med) SIÈGE DE REMPLACEMENT – SIÈGE BAQUET REMBOURÉE	2
2879538	Polaris	(Med) ENSEMBLE DE SUPPORT POUR SIÈGE FAISANT FACE A L`ARRIÈRE	2
2635030	Polaris	(Med) HARNAIS POUR SIÈGE FAISANT FACE A L`ARRIÈRE	2
220877 (2877603)	Polaris	(Trl) MRZR ATTACHE REMORQUE DE 2"	6
2880446	Polaris	(Trl) ADAPTATEUR DE LUMIÈRE POUR REMORQUE TACTIQUE	6
2879785	Polaris	SUPPORT DE PNEU DE RECHANGE - INCLUE PAS LE PNEU DE RECHANGE	4
2879784	Polaris	SUPPORT DE RÉSERVOIR DE CARBURANT ET D'EAU	4
1522922-686	Polaris	MRZR-D ENSEMBLE DE PNEU DE RECHANGE	4

## **ANNEXE B DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

*(insérer s'il y a lieu)*

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;